



QUESTIONS CGT DP du 8 NOVEMBRE 2016

- 1) Pouvez-vous nous répondre par écrit aux questions :
 _ Q : 2016.09.06
 _ Q : 2016.09.08
Elles n'ont pas été retranscrites sur le compte rendu DP du 4 Octobre 2016.
- 2) Pouvez-vous donner une explication suite à un affichage sur les péages du district de Rivesaltes concernant les récupérations de jours fériés et de CE23 pour la fin de l'année ?
A savoir :
« Attention, au regard de la proximité de la fin d'année, de l'obligation de solder les récupérateurs avant le 31/12 et des demandes déjà formulées (en moyenne sept demandes de CE23 ou de récupérateur par semaine jusqu'à la fin de l'année), toutes les demandes déjà formulées ou futures, ne pourront pas recevoir une suite favorable. »